

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02245

Numéro SIREN : 513 703 389

Nom ou dénomination : LUCAS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2022 sous le numéro de dépôt 7482

Désignation de l'entreprise : <u>LUCAS FRANCE</u>		1 2				
Adresse de l'entreprise <u>ZA DE GUILLEME 33430 BAZAS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * <u>5 1 3 7 0 3 3 8 9 0 0 0 1 7</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 0 </u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	109 026	AG	107 859	1 167	
	Fonds commercial (1) AH	271 000	AI		271 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	586 531	AS	489 169	97 362	
	Autres immobilisations corporelles AT	496 522	AU	388 972	107 551	
Immobilisations en cours AV	160 658	AW		160 658		
Avances et acomptes AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT				
Autres participations CE		CV				
Créances rattachées à des participations BE		BC				
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH		BI				
TOTAL (II) BJ	1 623 737	BK	986 000	637 737		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	1 855 891	BM	8 411	1 847 480
		En cours de production de biens BN	1 269 729	BO		1 269 729
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 012 328	BY	68 136	944 192	
	Autres créances (3) BZ	1 070 023	CA		1 070 023	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE			
	Disponibilités CF	2 016 132	CG		2 016 132	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	165 950	CI		165 950	
	TOTAL (III) CJ	7 390 053	CK	76 547	7 313 505	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	9 013 789	1A	1 062 548	7 951 242	

ORIGINAL
 CONFIRME
 ALBERT

SAGE Experts-comptables janvier 2021

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		LUCAS FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....523 560...)	DA		523 560	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		408 287	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		52 356	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		1 113 283	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		307 633	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL		2 405 118	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		1 972 541	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 892 067	
	Dettes fiscales et sociales	DY		583 465	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		1 011 676	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		86 375	
TOTAL (IV)	EC		5 546 123		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		7 951 242		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		5 189 139		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		LUCAS FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	729 664	FB	FC	729 664	
	Production vendue	} biens *	FD	14 887 602	FE	FF	14 887 602
			} services *	FG	662 700	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		16 279 966	FK	FL	16 279 966
	Production stockée *				FM	(849 842)	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	24 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	102 410	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	15 556 533
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	217 257	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	7 750 037	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	115 529	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 148 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	209 283	
	Salaires et traitements *				FY	2 664 226	
	Charges sociales (10)				FZ	929 330	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *			GA	157 776
				} - dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	15 206 782	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	349 751
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	119
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	119	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 730
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	35 730	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(35 612)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	314 139

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LUCAS FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	548	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	33 662	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	34 210	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	28 228	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	28 228	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	5 982	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	36 000	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(23 511)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	15 590 862	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	15 283 230	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	307 633	
RENVUOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	57 587
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	78 033
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text" value="A5"/>			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="text" value="A6"/>		obligatoires <input type="text" value="A9"/>			
	Dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/>		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CESSION IMMOBILES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				1 814		
PROV CFE CONTROLE FISCAL				24 348		
SOLDE ANCIENS				2 066	34 210	
				Exercice N-1		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

LUCAS FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 523 560 euros
Siège social : Zone Artisanale
2 Guillème
33430 BAZAS
513 703 389 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 307.632,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	307.632,59 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} septembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.





KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
LUCAS FRANCE S.A.S.
Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »),

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Siège social : Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société LUCAS FRANCE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUCAS FRANCE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 28 juillet 2021

KPMG S.A.



Anne Jallet-Auguste
Associée

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	271 000		271 000	3,41	271 000	3,72
Autres immobilisations incorporelles	109 026	107 859	1 167	0,01	4 939	0,07
Immobilisations corporelles	1 243 711	878 141	365 570	4,60	334 757	4,60
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 623 737	986 000	637 737	8,02	610 696	8,39
Matières premières, approv., en cours de production	3 125 620	8 411	3 117 208	39,20	4 077 759	56,02
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 012 328	68 136	944 192	11,87	1 968 911	27,05
Autres créances	1 070 023		1 070 023	13,46	255 750	3,51
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	2 016 132		2 016 132	25,36	286 034	3,93
Caisse						
Charges constatées d'avance	165 950		165 950	2,09	80 570	1,11
ACTIF CIRCULANT	7 390 053	76 547	7 313 505	91,98	6 669 025	91,61
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	9 013 789	1 062 548	7 951 242	100,00	7 279 721	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 523 560)	523 560	6,58	523 560	7,19
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	52 356	0,66	52 356	0,72
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 521 570	19,14	1 378 222	18,93
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	307 633	3,87	343 347	4,72
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	2 405 118	30,25	2 297 486	31,56
Provisions pour risques et charges			19 556	0,27
Emprunts et dettes assimilées	1 972 541	24,81	108 000	1,48
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 892 067	23,80	2 039 710	28,02
Autres dettes	1 595 141	20,06	2 125 969	29,20
Produits constatés d'avance	86 375	1,09	689 000	9,46
DETTES	5 546 123	69,75	4 962 679	68,17
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	7 951 242	100,00	7 279 721	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises			729 664	4,48	700 023	4,12	29 641	4,23	
Production vendue biens			14 887 602	91,45	15 553 786	91,53	-666 184	-4,27	
Production vendue services			662 700	4,07	740 138	4,36	-77 438	-10,45	
Chiffres d'Affaires Nets			16 279 966	100,00	16 993 946	100,00	-713 980	-4,19	
Production stockée			-849 842	-5,21	284 917	1,68	-1 134 759	-398,27	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues			24 000	0,15			24 000	N/S	
Autres produits			102 410	0,63	43 431	0,26	58 979	135,80	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			15 556 533	95,56	17 322 295	101,93	-1 765 762	-10,18	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			217 257	1,33	490 826	2,89	-273 569	-55,73	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 750 037	47,60	8 762 252	51,56	-1 012 215	-11,54	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			115 529	0,71	-10 233	-0,05	125 762	N/S	
Autres achats et charges externes			3 148 773	19,34	3 684 598	21,88	-535 825	-14,53	
Impôts, taxes et versements assimilés			209 283	1,29	180 591	1,06	28 692	15,89	
Rémunérations du personnel			2 664 561	16,37	2 614 579	15,39	49 982	1,91	
Charges sociales			928 995	5,71	913 941	5,38	15 054	1,65	
Dotations aux amortissements			157 776	0,97	161 899	0,95	-4 123	-2,54	
Dotations aux provisions			14 572	0,09	68 426	0,40	-53 854	-78,69	
Autres charges									
Total des charges d'exploitation			15 206 782	93,41	16 866 878	99,25	-1 660 096	-9,83	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			349 751	2,15	455 416	2,68	-105 665	-23,19	
Produits financiers			119	0,00	6 132	0,04	-6 013	-98,05	
Produits exceptionnels			34 210	0,21	18 556	0,11	15 654	84,36	
Charges financières			35 730	0,22	22 973	0,14	12 757	55,53	
Charges exceptionnelles			28 228	0,17	3 422	0,02	24 806	724,90	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			320 122	1,97	453 708	2,67	-133 586	-29,43	
Participation des salariés			36 000	0,22	56 741	0,33	-20 741	-36,54	
Impôts sur les bénéfices			-23 511	-0,13	53 620	0,32	-77 131	-143,84	
Total des Produits			15 590 862	95,77	17 346 983	102,08	-1 756 121	-10,11	
Total des Charges			15 283 230	93,88	17 003 635	100,06	-1 720 405	-10,11	
RÉSULTAT NET			307 633	1,89	343 347	2,02	-35 714	-10,39	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			57 587	0,35	88 857	0,52	-31 270	-35,18	
Dont Crédit-bail immobilier									

ANNEXES

Annexes Légales 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 7 951 241,83 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 307 632,59 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/20 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

- Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

- Il est composé principalement de la clientèle et, plus largement, de tous les éléments incorporels constitutifs ayant permis leur exploitation au moment de leur acquisition.

- Suite à l'application du règlement n°2015-06 de l'ANC, nous appliquons la présomption de durée non limitée de nos fonds commerciaux. En effet, en l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de nos fonds commerciaux est non limitée.

- Les fonds commerciaux ne font donc pas l'objet d'amortissement.

- En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel a été réalisé.

- Aucune dotation pour dépréciation n'a été constatée au 31/12/2020 à l'issue de ce test ; en conséquence, l'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes annuels.

-Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

En dépit de l'épidémie du COVID-19 qui a débuté au 1er trimestre 2020, les activités de la société n'ont pas été impactées de manière significative. A la date d'arrêté des comptes, le président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Sur les périodes de confinement, la société a réorganisé son activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver sa structure et sa trésorerie avec, notamment, le recours au chômage partiel et l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 1 500 000 euros.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les engagements de la société en matière d'indemnité de départ à la retraite sont estimés à 303 849 euros (charges incluses) au 31 décembre 2020. La méthode retenue pour la détermination de ce montant est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle est fondée sur les droits constitués, par les salariés, à la date d'évaluation et sur leur salaire de fin de carrière.

La détermination de ces engagements tient compte entre autre des paramètres suivants :

- Age de départ à 62 ans en fonction de l'acquisition des droits
- Croissance annuelle moyenne des salaires compris entre 0,80% et 3,5% suivant l'âge et le collège des salariés
- Taux d'actualisation financière : 0,5%
- Des charges sociales de 40% pour les employés et 45% pour les cadres

Depuis 2016, la société externalise la prise en charge des indemnités auprès d'une compagnie d'assurance. la valeur des fonds placés est de 200 000 euros au 31 décembre 2020.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	389 681		1 345
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	563 404		23 698
Autres installations, agencements, aménagements	190 417		4 103
Matériel de transport	107 895		2 199
Matériel de bureau, informatique, mobilier	157 719		39 891
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	45 263		115 394
Avances et acomptes			
TOTAL	1 064 697		185 286
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	1 454 378		186 631

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		11 000	380 026	380 026
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		571	586 531	586 531
Autres installations, agencements, aménagements		3 941	190 579	190 579
Matériel de transport		1 760	108 334	108 334
Matériel de bureau, informatique, mobilier			197 609	197 609
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			160 658	
Avances et acomptes				
TOTAL		6 272	1 243 711	1 083 053
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL		17 272	1 623 737	1 463 079

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	113 742	5 117	11 000	107 859
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	409 914	79 826	571	489 169
Installations générales, agencements divers	131 454	27 964	3 830	155 588
Matériel de transport	66 709	21 357	57	88 009
Matériel de bureau, informatique, mobilier	121 863	23 512		145 375
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	729 940	152 659	4 458	878 141
TOTAL GENERAL	843 682	157 776	15 458	986 000

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	5 117				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 826				
Installations générales, agencements divers	27 964				
Matériel de transport	21 357				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	23 512				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	152 659				
TOTAL GENERAL	157 776				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	19 556		19 556	
TOTAL Provisions	19 556		19 556	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	13 232 53 564	14 572	4 821	8 411 68 136
TOTAL Dépréciations	66 796	14 572	4 821	76 547
TOTAL GENERAL	86 352	14 572	24 377	76 547
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		14 572	24 377	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	81 763	81 763	
Autres créances clients	930 564	930 564	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 256	5 256	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	26 163	26 163	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	23 510	23 510	
- T.V.A	385 550	385 550	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	629 544	629 544	
Charges constatées d'avance	165 950	165 950	
TOTAL GENERAL	2 248 301	2 248 301	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 972 541	1 615 557	245 061	111 923
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 892 067	1 892 067		
Personnel et comptes rattachés	257 030	257 030		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	261 933	261 933		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	21 058	21 058		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	43 444	43 444		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 011 676	1 011 676		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	86 375	86 375		
TOTAL GENERAL	5 546 123	5 189 139	245 061	111 923
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 950 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	87 348			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
LUCAS ROBOTIC	10 000			
LUCAS SARL	220 000			
TRANSTECHNIC	40 000			
LUCAS PARTNER	1 000			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	90 512
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	26 163
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	116 674

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 889
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 991
Dettes fiscales et sociales	357 832
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	392 711

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	165 950	86 375
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	165 950	86 375

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		435 950	435 950
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		221 600	221 600
- Dotations de l'exercice		91 968	91 968
TOTAL		122 382	122 382
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		245 258	245 258
- Exercice		58 509	58 509
TOTAL		303 767	303 767
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		70 967	70 967
- à plus d'un an et cinq au plus		90 511	90 511
- à plus de cinq ans			
TOTAL		161 478	161 478
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		2 199	2 199
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		2 199	2 199
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	303 849 1 000 000
TOTAL	1 303 849
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	20 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	5	
Ouvriers	47	
TOTAL	82	



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2020

LUCAS FRANCE S.A.S.
Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Siège social : Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des Associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société LUCAS FRANCE S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

En application de l'article 21 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L.227-10 du Code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

- **Personne concernée :** LUCAS INVESTISSEMENTS S.A.R.L.
(Présidente de LUCAS FRANCE S.A.S.)
- **Nature et objet :** Mise en place d'une convention de gestion centralisée de trésorerie
- **Modalités :** Une convention de trésorerie intragroupe a été signée le 1^{er} janvier 2020. Les avances en trésorerie sont rémunérées au taux de 1 % par an.
- **Montant :** Sur l'exercice 2020, les modalités de rémunération n'ont pas été appliquées.

Mérignac, le 28 juillet 2021

KPMG S.A.

Anne Jallet-Auguste
Associée